

Compte-Rendu CGT CSE 02.07.2020

Une mise en danger de la vie d'autrui assumée

Nous aurions pu effectuer un compte-rendu détaillé du CSE du 02/07/2020 où ont été abordés les nouvelles prestations, le retour sur l'e-université et le déploiement de la plateforme inclusion. Il est vrai que certaines organisations syndicales ont eu plaisir de féliciter la direction sur les documents fournis, de l'interroger sur le déploiement de ces activités... Nous vous le confirmons, la CGT n'a pas eu cette position. Notre priorité est ailleurs !

Tout simplement, pour les raisons suivantes :

- Nous sommes informés le mardi 30/06 de la contamination d'un collègue sur le site de **Lille Port Fluvial** (test positif),
- en cours de CSE, nous informons la direction d'un cas de suspicion de covid sur le site d'**Armentières** (en attente du résultat du test),
- et aujourd'hui encore, c'est un collègue sur le site de **Tourcoing** qui est atteint.

Alors oui, depuis le début de cette crise sanitaire inédite, c'est la sécurité des agents et privés d'emploi qui nous importe en priorité. Nous refusons le pragmatisme, nous refusons la précipitation de la direction d'effectuer un retour à la normale. Nous avons même dû revendiquer seuls afin d'obtenir que la situation de ces sites soit abordée en début d'instance et non en questions diverses en fin de CSE comme le prévoyait la direction.

Et comment la direction agit face à ces contaminations ?

- Sur Lille Port Fluvial, où le test du collègue est positif, la direction régionale accuse le collègue de « défaut de vigilance ». Ah oui ! Quelle négligence pour le collègue REA de ne pas être resté chez lui alors qu'il avait des symptômes et qui s'est présenté le lundi 29/06 pour porter les injonctions de la DR ! Ah oui, c'est plus simple de faire porter la responsabilité sur un agent plutôt que d'assumer les conséquences du plan de reprise d'activités décliné par la DR,
- A Armentières, c'est, pour le moment, une suspicion. Alors dans l'attente, on met en isolement le collègue, en télétravail les personnes contacts et les autres, bah sur site et on continue le boulot, même s'ils ont pu être en contact eux-mêmes avec les personnes contacts ?!

La DR n'est plus à une contradiction près : faire porter la responsabilité sur un collègue contaminé mais quand c'est une suspicion, l'activité doit être priorisée sur site ! Alors évidemment le protocole est bien respecté mais fait fi de tout principe de précaution puisque **la seule solution sanitaire acceptable serait la fermeture de toute agence pour désinfection complète dès qu'il y a suspicion et tous les agents placés en télétravail dans l'attente des résultats.**

Alors oui la direction nous met en danger, refusant le port du masque pour tous, refusant la suspension des actions collectives jusqu'au mois de Septembre, refusant le retour au vidéo portier pour la gestion de l'accueil sur flux ! Vous l'avez compris, une seule priorité pour la direction : communiquer et afficher un retour à la normale sur les sites !

« Ce n'est pas parce que la Direction Régionale est incertaine que la CGT ne sait pas quoi faire ! »

Nous avons exigé et obtenu des enquêtes sur chaque contamination afin que la direction assume la responsabilité de la circulation du virus au sein des sites de Pôle Emploi.